

DÉLIBÉRATION



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 19 octobre 2021	Délibération n°2021/17 p1/2
Objet : Modification du tableau des emplois	
Nomenclature de télétransmission :	
4 Fonction publique	

Nombre de membres

En exercice : 34
Présents : 11
Votants : 16
Procurations : 5

L'an deux mil vingt et un,

le dix-neuf octobre à dix-neuf heures trente,

le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du quatorze octobre 2021, le Comité syndical du Syndicat mixte du Secteur Central du Val-de-Marne, à nouveau convoqué le quinze octobre 2021, s'est réuni en session ordinaire, au quatre-vingt-douze boulevard de la Marne, sous la présidence de Monsieur Hamza MOKHTARI, Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne, représentant de GPSEA et Président du Syndicat et peut valablement délibérer sans condition de quorum conformément à l'article M 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sont présents :

Mmes CURIE, BAUMONT, Mme HACHMI, MM. MOKHTARI, FISCHER, CHARMOIS, COHEN, FERRERO, AMSLER, CATINAUD, PIERRON.

Sont absents excusés :

M. DRIESCH, BAUX, (pouvoir à M. Hamza MOKHTARI), PESSAQUE (pouvoir à Mme Frédérique HACHMI), SESSA, NGOMBE, TENDIL, IPPOLITO, TRIPIER (pouvoir à M. CHARMOIS), DAMIEN (pouvoir à Mme Marie CURIE), M. RABANY (pouvoir à M. Matthieu PIERRON).

Sont absents :

MM. VERNY, TOIN, AUBERT, CHAULIEU, FAIVRE, Mme HUMEZ, MM. BOUKRIS, GOYHENECHÉ, TELLIER, TOURNAN, Mme DUROSELLE, MM. TAMAGNON-HAZOUME, BOUKARAOUN.

Le Comité,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 34,

Vu la loi n°2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement dans la fonction publique ainsi qu'au temps de travail dans la fonction publique territoriale,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 24 juin 2021 modifiant le tableau des emplois,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 24 juin 2021 créant un poste de technicien,

Vu l'avis favorable du comité technique paritaire placé auprès du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Petite Couronne en date du 16 septembre 2021,

Considérant que suite aux recrutements réalisés récemment en remplacement d'agents partis par voie de mutation ou mis la retraite, il s'avère nécessaire de procéder à une mise à jour des emplois budgétés,

Considérant le nouvel organigramme de la collectivité,

Accusé de réception en préfecture
094-259401099-20211019-DEL_2021-17-DE
Date de télétransmission : 27/10/2021
Date de réception préfecture : 27/10/2021





Séance du 19 octobre 2021	Délibération n°2021/17 p2/2
Objet : Modification du tableau des emplois	
Nomenclature de télétransmission :	
4 Fonction publique	

Vu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré

A l'unanimité

Article 1 : modifie le tableau des emplois budgétaires du Syndicat INFOCOM'94 pour la filière administrative :

Emplois budgétaires			
Grade concerné	Etat initial	Modification	Etat final
<u>Catégorie A</u>			
Directeur Général des Services	1		1
Attaché principal	1		1
Attaché	4		4
<u>Catégorie B</u>			
Rédacteur	1		1
Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	1		1
Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	1		1
<u>Catégorie C</u>			
Adjoint Administratif 1 ^{ère} classe	1		1
Total	10	0	10

Article 2 : modifie le tableau des emplois budgétaires du Syndicat INFOCOM'94 pour la filière technique :

Emplois budgétaires			
Grade concerné	Etat initial	Modification	Etat final
<u>Catégorie A</u>			
Ingénieur Principal	6		6
Ingénieur	4		4
<u>Catégorie B</u>			
Technicien	1		1
Technicien Principal de 1 ^{ère} classe	1		1
<u>Catégorie C</u>			
Adjoint technique Principal de 2 ^{ème} classe	1	-1	0
Adjoint technique	3		3
Total	16	0	15

Article 3 : dit que les différentes dépenses correspondant à ces mesures seront imputées aux différents chapitres concernés du budget du syndicat INFOCOM'94.

CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Fait à La Varenne, le 19 octobre 2021

Le Président
Hamza MOKHTARI